

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 13 décembre 2013

LE POLE MER MEDITERRANEE A SIGNE SON CONTRAT DE PERFORMANCE 3.0 ET MET LE CAP SUR 2018

Le contrat de performance 2013-2018 du Pôle Mer Méditerranée a été signé lundi 9 décembre 2013, à la Préfecture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille par le Préfet de Région, Michel Cadot, le vice-président du Conseil Régional, Bernard Morel, représentant le Président Michel Vauzelle et Bernard Sans, Président du Pôle Mer Méditerranée. Sept autres pôles de compétitivité ayant PACA comme Région de référence ont également signé leur contrat lors de la même cérémonie.

Le Pôle Mer Méditerranée, fort de ses 360 membres, **a pour ambition avec son jumeau le Pôle Mer Bretagne, de développer durablement l'économie maritime et littorale.** Elle se décline en trois orientations stratégiques :

- > Etre un des principaux leviers de la politique maritime intégrée
- > Etre une référence internationale dans le domaine maritime et littoral en valorisant nos membres et nos territoires à travers la marque « Pôle Mer »
- > Etre un moteur de la compétitivité des entreprises

« Créé en 2005, le Pôle et PRIDES Mer Méditerranée fédère autour de thématiques maritimes et littorales à forts enjeux sécuritaires et durables les acteurs scientifiques et économiques. La signature de ce contrat de performance est une reconnaissance de la dynamique engendrée par le Pôle depuis 8 ans maintenant. Pour cette phase 3.0, nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux afin de poursuivre la structuration et le développement durable de l'économie maritime et littorale sur la façade méditerranéenne française. Je tiens à remercier l'Etat et les collectivités territoriales qui à cette occasion nous ont renouvelé leur soutien pour la période 2013-2018 » indique le Président du Pôle Mer, Bernard Sans.

La mer, à la fois vecteur d'échanges, enjeu politique géostratégique et ressource énergétique et alimentaire, est un des éléments clés du futur développement mondial.

C'est pourquoi, le Pôle Mer Méditerranée structure son développement au travers de **6 Domaines d'Actions Stratégiques** :

- > **La sécurité et sûreté maritimes**
- > **Le naval et nautisme**
- > **Les ressources énergétiques et minières marines**
- > **Les ressources biologiques marines**
- > **L'environnement et l'aménagement du littoral**
- > **Les Ports, Infrastructures et le Transport maritime**

Ces 6 DAS adressent des marchés mondiaux. Le Pôle à travers le levier de l'innovation les rendra accessibles à ses membres implantés dans les Régions méditerranéennes. Une politique de services axée sur la croissance et la compétitivité sera déployée au bénéfice des PME/ETI en s'appuyant sur l'excellence de la recherche académique marine et avec le soutien des grands groupes membres du Pôle.

Cette politique du Pôle, croisant les objectifs des Schémas Régionaux d'Innovation et de la Smart Specialisation Strategy (3S), renforce encore l'attractivité de ses territoires d'appui.

CHIFFRES CLES

- Plus de 360 membres
- 3/4 d'Entreprises (dont 160 PME)
- 1/4 Recherche & Formation
- Plus de 200 projets coopératifs labellisés, pour un effort de R&D de 546 M€.
- Projets structurants :
 - Plates-formes mutualisées d'innovation : ABYSSEA, INOVSYS, Stellamare,
 - IEED France Energie Marine
 - Plusieurs Labex et Equipex.

► CONTACT PRESSE :

STEPHANIE LALLEMANT, IMAGE CONSEIL

stephanie@image-conseil.fr

06 81 36 42 69 / 04 94 08 40 75